

Centre Interdépartemental de Gestion de la Petite Couronne
de la Région d'Ile-de-France – 1 rue Lucienne Gérard - 93698 Pantin Cedex

Arrêté du Président

N°2020-6

MC/HD

OBJET : Concours externe et interne d'adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe – Ile-de-France/Centre Val-de-Loire, session 2020. **Composition du jury.**

Le Président,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le décret n°2013-593 du 5 juillet 2013 modifié relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n°2016-596 du 12 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique territoriale et relevant respectivement des échelles C1, C2 et C3 de rémunération.

Vu le décret n°2006-1691 du 22 décembre 2006 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux,

Vu le décret n°2007-108 du 29 janvier 2007 modifié fixant les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des adjoints techniques territoriaux principaux de 2^{ème} classe,

Vu l'arrêté n° 2015-153 du 29 avril 2015, donnant délégation de signature à Mme Martine BARBEROUX, Directrice des concours,

Vu l'arrêté n° 2019-100 du 27 avril 2019 portant ouverture de la session 2020 des concours externe et interne d'adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe – Ile-de-France/Centre Val-de-Loire,

Vu l'arrêté n° 2019-247 du 26 novembre 2019 portant liste des membres susceptibles de siéger dans les jurys de concours et examens professionnels organisés pour le recrutement aux grades des cadres d'emplois de catégorie A, B et C de la fonction publique territoriale, par le Centre Interdépartemental de Gestion de la petite couronne d'Ile-de-France, pour l'année 2020,

Vu l'arrêté n° 2018-359 du 12 décembre 2018 donnant délégation de signature à Mme Sarah DESLANDES, directrice générale adjointe,

Vu le procès verbal du tirage au sort du représentant du personnel effectué parmi les membres titulaires et suppléants de la Commission Administrative Paritaire de la catégorie « C »,

Vu la convention relative à la co-organisation des concours et examens professionnels entre les centres de gestion de l'interrégion Ile-de-France/Centre-Val de Loire,

Considérant qu'il convient de procéder à la constitution du jury de la session 2020 des concours externe et interne d'adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe – Ile-de-France/Centre Val-de-Loire,

ARRETE

Article 1 : Le jury de la session 2020 des concours externe et interne d'adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe – Ile-de-France/Centre Val-de-Loire, se compose de

Accusé de réception en préfecture
093-26750060-20200108-2020-6-AR
Date de télétransmission : 09/01/2020
Date de réception préfecture : 09/01/2020

Collège des fonctionnaires territoriaux

Alain CUTILLAS, ingénieur territorial à Pantin
Stéphanie DA SILVA, ingénieur territorial principal au département de Seine-Saint-Denis
Alex HOURSON, adjoint technique principal de 1^{ère} classe au SYREC 92
Déborah MABILLEAU, technicien territorial principal de 1^{ère} classe à Aulnay-sous-Bois
Jean-Roland MICHEL, technicien territorial principal de 1^{ère} classe à Aulnay-sous-Bois
Karine MULLET, ingénieur territorial principal à Nogent-sur-Marne
Bruno PEYREL, technicien territorial principal de 1^{ère} classe à Meudon
Christelle VAPAILLE, représentante du personnel de catégorie « C » à la CAP

Collège des personnalités qualifiées

Djamila BENKERROU, chef de secteur espaces publics à l'EPT Est-Ensemble
Vincent CHRETIEN, président du jury, directeur des services espaces verts, propreté et déchets à l'EPT Plaine Commune
Madame DRAÏ-VILLAUME, nutritionniste et formatrice, retraitée
Olivier FERNANDES PEDRO, technicien opération construction maintenance à la région Ile-de-France
Eric GARREAU, chef de projet audiovisuel à Aubervilliers
Rachelle MARSAT, adjointe au responsable des espaces verts à Neuilly-sur-Seine
Fabrice PERROT, chef de service bâtiment, retraité
Samir SAID, responsable entretien général Lycée à la région Ile-de-France

Collège des élus locaux

Marie-Christine BAILLET, conseillère municipale d'Asnières-sur-Seine
Marie-Line CLARIN, conseillère municipale de la Courneuve
Jacques DJENGOU MBOULE, conseiller municipal délégué de Boissy-Saint-Léger
Claire MARTI, adjointe au maire de Cachan
Christophe PAQUIS, adjoint au maire des Lilas
Laurent POUJOL, adjoint au maire de Wissous
Viviane VAN DE POELE, suppléante du président du jury, conseillère municipale déléguée de Romainville
Bertrand VAN DAMME, adjoint au maire de Maulette

Article 2 : Ampliation du présent arrêté, qui sera affiché dans les locaux du Centre Interdépartemental de Gestion, sera transmise à Monsieur le Préfet de Seine-Saint-Denis.

Fait à Pantin, le 8 janvier 2020
Pour Le Président et par délégation,
La Directrice des concours,



Martine BARBEROUX

Accusé de réception en préfecture
093-287500060-20200108-2020-6-AR
Date de télétransmission : 09/01/2020
Date de réception préfecture : 09/01/2020